

Gestion écologique des cimetières en Région wallonne

Etat des lieux et outils pour les communes



Laurent SOMME
Attaché



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

1



Activités de la Direction des espaces Verts (DEV)

- Espaces verts
 - pouvoirs subordonnés: instructions des demandes de subventions à l'acquisition ou à l'aménagement
 - domaniaux: acquisition, aménagement et gestion



Parc Séroule à Verviers



Parc Bivort à Jumet



Domaine de Mariemont



Arboretum R. Lenoir à Rendeux

Activités de la Direction des espaces Verts (DEV)

- Espaces verts
 - pouvoirs subordonnés: instructions des demandes de subventions à l'acquisition ou à l'aménagement
 - domaniaux: acquisition, aménagement et gestion
- Serres de production: mise à disposition de plantes d'exposition pour les foires et salons, de plantes vertes pour les fonctionnaires régionaux et de plantes d'ornement pour les espaces verts domaniaux
- Avis en matière d'intégration du paysage (P.U., P.E., grandes infrastructures ...)
- Organisation de la Semaine de l'Arbre
- Coordination et suivi du « Plan Maya »



Les cimetières, des espaces verts? *Etat des lieux*

- 262 communes en Wallonie = 3500 cimetières
- Dispositions légales :
 - Plan Wallon de Réduction des Pesticides (PWRP): transposition de la Directive Européenne 2009/128/UE
 - « Décret funérailles » (2009 – révision 2014)
 - meilleure gestion de l'espace funéraire
 - nouvelles pratiques funéraires
 - préservation du patrimoine sépulcral
- Contraintes
 - Forte occupation du sol
 - Paysage majoritairement minéral
 - Grande sensibilité des citoyens



Les cimetières, des espaces verts? *Défis*

- Faire du cimetière un espace vert

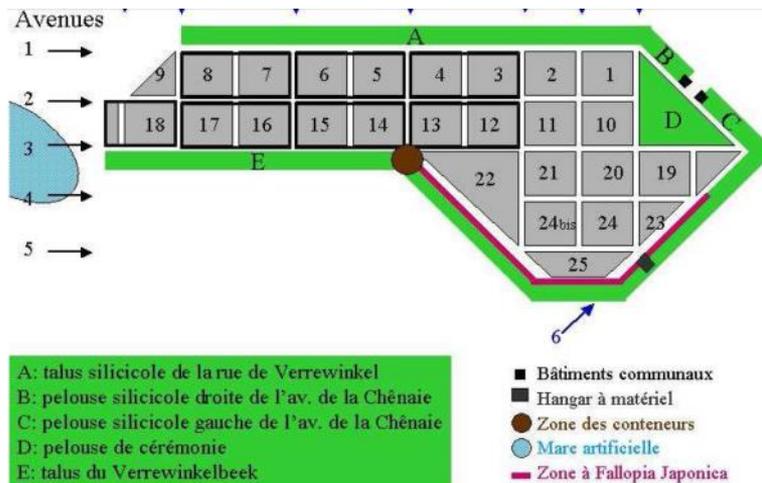
Evolution des mentalités



- Difficulté d'adaptation aux mesures légales liées au PWRP

Les cimetières, des espaces verts? Outils mis en place

- Elaborer un plan de gestion



	CLASSE 0 GESTION MINÉRAL	CLASSE 1 GESTION PELOUSE	CLASSE 2 GESTION GAZON FLEURI	CLASSE 3 GESTION PRAIRIE
NATURE DES SURFACES	Surfaces minérales	Surfaces plantées en majorité de graminées	Surfaces de gazon fleuri semé	Surface de flore spontanée
ESPACES CONCERNÉS	Allées principales, entre-tombes...	Allées secondaires, entre-tombes...	Espace cinéraire	Espace cinéraire
FLEURISSEMENT	Pas de fleurissement	Pas de fleurissement	Fleurissement à base de vivaces, prairies fleuries et mellifères, voire bulbes	Fleurissement naturel
TONTE	Pas de tonte	Toutes les 2 à 3 semaines	Pas de tonte	Pas de tonte
FAUCHE	Pas de fauche	Pas de fauche	Prairie fauchée 2 fois par an (après le 15 juillet et le 15 octobre)	Prairie fauchée 1 à 2 fois par an
DÉSHERBAGE	Mécanique et/ou thermique	Pas de désherbage	Pas de désherbage	Pas de désherbage

Les cimetières, des espaces verts? *Outils mis en place*

- Subventions à l'aménagement des cimetières
 - Création et aménagement des EV: intervention à hauteur de 65 %
 - Semaine de l'arbre
 - mise à disposition de plants pour des projets de plantation en Espaces Verts Public (associations et communes): 1200€;
 - aménagement Espaces « verts » (associations et communes): 1250€;
 - plantation de haies champêtres (communes uniquement): 1250€.
 - Plan Maya
 - subsides pour les plantations de mellifères et fournitures liées à la plantation: 2500€.

Subsides	Montants
Aménagement EV	65% du montant total
Semaine de l'arbre (Formulaires 2,3,4)	1200 + 1250 + 1250 = 3700€
Plan MAYA	2500 €



pour être une «COMMUNE MAYA», IL FAUT:

Dès la première année,

Réaliser chaque année des plantations ou semis de végétaux mellifères sur le territoire communal : arbres fruitiers, prés fleuris, ou haies mellifères ;
Organiser une rencontre annuelle entre la commune et les apiculteurs de la commune ;
Mettre en place une campagne annuelle de sensibilisation des enfants et des adultes par le biais des moyens de communication propres à la commune (bulletin communal, courrier « toutes boîtes », exposition, ...) ;
Instaurer une semaine de l'abeille (au moins par période de trois ans).

Dès la seconde année,

Incorporer dans les fleurissements réalisés par la commune (parterres communaux, bacs à fleurs, parcs publics, ...) un pourcentage d'au moins 20% de fleurs mellifères, également pour les années à venir ;
Inventorier et à mettre à disposition des sites pour le dépôt de ruches par les apiculteurs ;
Inscrire la commune dans la Convention « Bords de routes-Fauchage tardif » avec pour objectif tant pour les nouvelles conventions que les anciennes de réserver certaines zones avec un objectif particulier de fleurissement naturel (ramassage du foin, sursemis de fleurs, ...).

Dès la troisième année,

Adopter un plan de réduction voire d'abandon de l'utilisation des pesticides sur les espaces gérés par la commune ;
Etablir un plan de gestion différenciée des espaces verts sur la commune et une formation du personnel à cette fin.

Dès la quatrième année,

Poursuivre et renforcer toutes les actions mises en place les trois premières années ;
Mettre en œuvre le plan de gestion différenciée des espaces verts communaux.

Dès la cinquième année,

Etablir un inventaire des cimetières communaux et y appliquer le plan de gestion différenciée.

<u>Plantations</u>	Indigènes	<i>A privilégier</i>
	Horticoles	<i>Bienvenues > mellifères</i>
	Invasives	<i>Exclues</i>



Les cimetières, des espaces verts? Outils mis en place

SAMEDI 27 JUN 2015 | AYWAILLE - ORIGINAL | SUDPRESSE | 13

Un concert au cimetière !

Cet événement est organisé dimanche autour des tombes

⦿ Ce dimanche, Aywaille propose un concert de musique classique dans... un cimetière. Une idée originale qui a pour but de sensibiliser le grand public au danger des pesticides !

Ce dimanche à 15h30, quatre clarinettes issus de l'académie de musique d'Aywaille s'installeront au cimetière de Remouchamps pour un concert gratuit.

Un endroit certes insolite pour une représentation musicale, mais dont le choix est pourtant dicté par la logique : cet événement s'inscrit en effet dans le cadre de la... semaine de l'abeille !

« Ce sont nos partenaires du FCDN (plan communal de développement de la nature NDLR) qui ont eu cette idée, explique Marie-Cécile Neycken, éconcoconseillère à la commune d'Aywaille. Quand on organise une action qui a trait à l'environne-

ment, on n'attire souvent que des personnes qui sont déjà sensibilisées à cette problématique. Ici, on espère que ceux qui sont sensibles à la musique viendront également. »

Le choix d'organiser ce concert dans un cimetière suit lui aussi une logique environnementale.

« Nous voulons sensibiliser le grand public au fait qu'on ne pourra plus utiliser de pesticides dans les cimetières en 2019, poursuit Mme Neycken. Or, les gens veulent souvent qu'on ne trouve pas une seule mauvaise herbe dans ces endroits. On veut leur montrer que pourtant les cimetières peuvent être très beaux avec un peu de verdure. Mais pour cela, il faut les faire venir ici pour d'autres occasions que pour des enterrements. »

Dimanche, une expo complètera donc le concert au milieu du cimetière de Sougné-Remouchamps, pour mettre en valeur ce qui se fait à Aywaille et



Le cimetière de Remouchamps accueillera un concert demain. ■ VAN ASS

ailleurs en matière de verdurisation de ces lieux à la symbolique toute particulière. Pré fleuris, plantes mellifères, plantes grimpances ont ainsi fait leur apparition dans les nécropoles aqualiennes. Mais l'initiative restait peu connue du

grand public. Le concert de dimanche permettra-t-il de faire découvrir toutes ces nouveautés environnementales aux amateurs de musique classique? C'est tout l'enjeu de cette initiative hors du commun... ■

GZL



Plan Maya

” un bon plan pour protéger nos abeilles ”



Pas à pas vers un cimetière plus vert...

Zone d'enherbement

Point de contact : 0800 00 00 00



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT



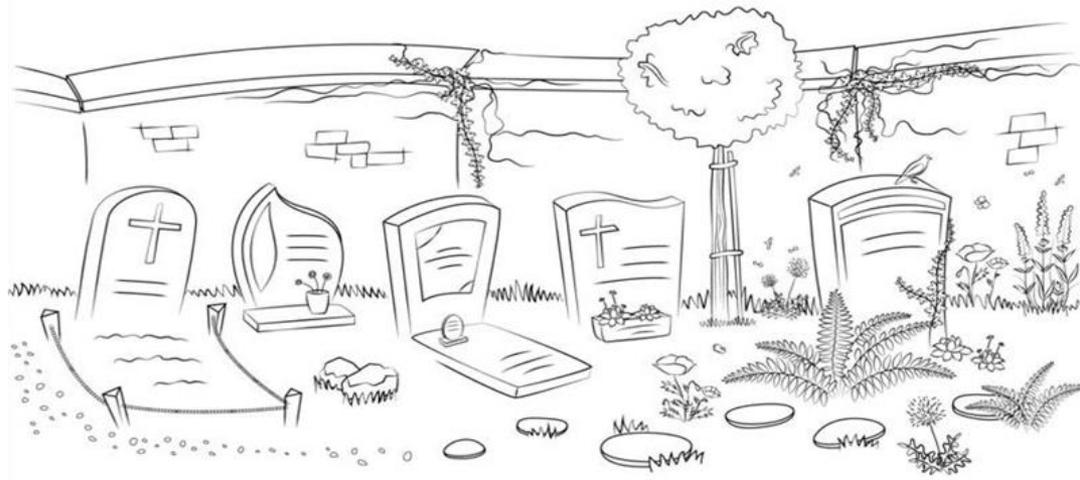
Les cimetières, des espaces verts? *Outils mis en place*

- Label « Cimetières Nature »



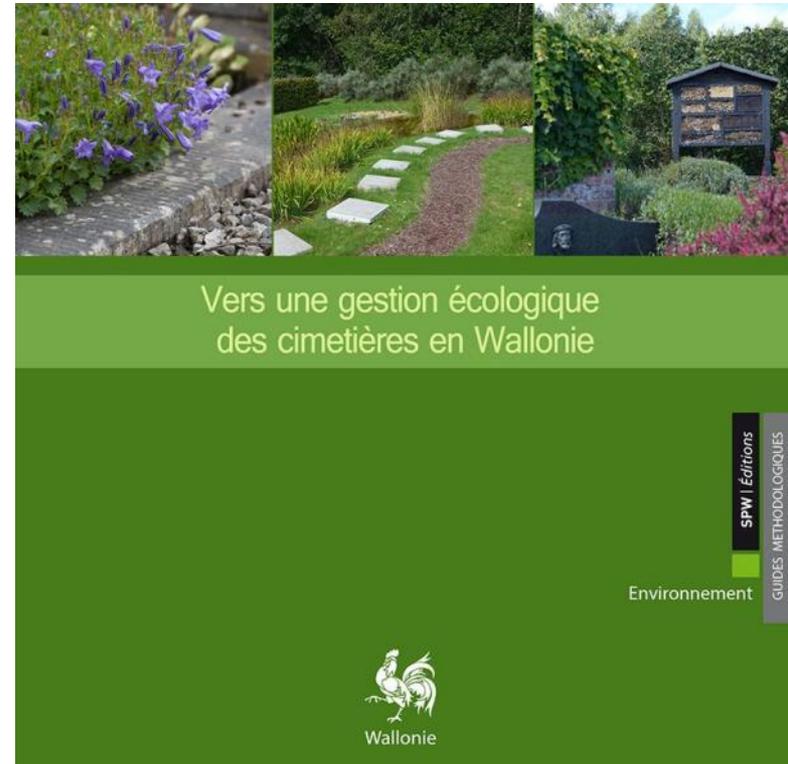
- densification du maillage vert global
- développement du potentiel d'accueil de la vie sauvage
- préservation de la santé des citoyens

- mai 2015: 60 candidatures → 10 communes retenues
- 29 octobre 2015: remise du label



Les cimetières, des espaces verts? *Outils mis en place*

- Guide des bonnes pratiques



Merci pour votre attention!

